

besoin d'offenser sa mère jusqu'à l'outrage, pour blesser sensiblement son cœur ? Et le Saint-Esprit ! Serait-ce après qu'il a daigné vous enrichir de ses dons admirables que vous voudriez l'affliger ? Quelle ingratitude !

3. *Ne résistez pas au Saint-Esprit.* (Act. VII, 51) Le pécheur résiste au Saint-Esprit quand il refuse de le laisser entrer dans son âme.

Le juste résiste au Saint-Esprit quand il lui refuse de faire certains progrès dont il lui donne la connaissance, ou certaine bonne action pour laquelle la grâce le sollicite.

Craignons ce grand malheur de rendre inutile les grâces du Saint-Esprit. C'est perdre beaucoup de mérites pour ce monde et beaucoup de gloire pour l'autre.

ROME.

Le jour de la fête de la Sainte-Croix, quatre cents pèlerins ont été reçus par le Souverain Pontife en audience solennelle. Toute la colonie allemande s'était jointe aux pèlerins. M. le baron de Bodman, directeur du pèlerinage a donné lecture d'une adresse en latin à laquelle le Saint-Père a fait la réponse suivante :

“ Chers fils,

“ La déclaration de la volonté et de la cause qui vous a amenés à Nos pieds pour vénérer ce Siège Apostolique, couronne et accroît la joie désirée que Nous apporte aujourd'hui votre présence. C'est pourquoi, vous entourant tous d'une bienveillance paternelle, Nous approuvons votre commune démarche, et plus que jamais confiant en Dieu, l'auteur et la force des desseins les meilleurs, Nous avons l'espérance que vous emporterez, ainsi que vous le désirez, de cette ville, la capitale de la chrétienté, que saint Pierre a consacrée par son sang et par l'établissement du siège de son Pontificat, les plus grands encouragements à la pratique de toutes les vertus chrétiennes et principalement de cette force d'âme qui vous est aujourd'hui par-dessus tout nécessaire.

“ Quant à Nous, Nous tenons Notre attention fixée sur l'état du catholicisme en Allemagne, et Nous admirons vivement les nobles et illustres efforts de tant d'hommes distingués pour la défense de la religion de vos aïeux. Nous admirons le zèle d'une multitude nombreuse à pratiquer la piété ; la solidité de votre soumission au Pontife Romain ; la promptitude de votre obéissance aux évêques ; votre zèle et en même temps votre libéralité dans la pratique des divers actes de charité. Nous ne passerons pas non plus sous silence ce gage de préservation qui est la concorde des esprits et des volontés. Vous en fournissez bien des exemples, en particulier dans ces assemblées annuelles où vous vous proposez de développer par des efforts communs ce qui nous semble favoriser le plus l'accroissement de la religion et le salut public.